



Adresse administrative
IRTS de La Réunion
1, rue Sully Brunet
97470 SAINT-BENOÎT
tél. : 02 62 92 97 94
plateforme-reunion@
unaforis.eu

Collège Encadrement
Réunion du 29 mars 2013
RELEVÉ DE DÉCISIONS

Membres de la plateforme



Présents :

Jean Yves GILLES	EMAP	Monique GIRIER	IRTS
Julien CATALAN	EMAP	Nathalie GAUTRON	IRTS
Jean Marie CATHERINE	EMAP	Danièle GALLINARO	IRTS
Dominique BONMALAIS	EMAP	Julien VERNET	IRTS
Mireille PAYET	EMAP		

1. Informations diverses UNAFORIS

- Actualités UNAFORIS – cf. **Annexe 1**
- Un plan de communication est à établir au sein des deux EFTS

En terme de communication externe, des demandes de rencontre ont été adressées :

- ⇒ pour présenter la plateforme et le projet HEPASS :
 - à la CPNE (effectué)
 - au Conseil Général (prévu le 03 avril)
 - à UNIFAF
 - à UNIFED
 - à la FEHAP
 - au SYNEAS
 - à l'UNA
- ⇒ pour présenter le projet HEPASS :
 - auprès des députés et sénateurs membres des commissions des affaires sociales (CAS), membres des commissions des affaires culturelles et de l'éducation (CACE), membres des commissions de la culture, de l'éducation et de la communication (CCEC).



Pour La Réunion, les demandes de rencontre ont été envoyées à :

Michel FONTAINE – Sénateur (CAS)
Michel VERGOZ – Sénateur (CAS)
Monique ORPHE – Députée (CAS)
Huguette BELLO – Députée (CACE)
Jean Jacques VLODY – Député (CACE)

- Une convention cadre avec l'Université de la Réunion est en cours de négociation

2. Programmation 2013-2015 : programme de la mise en œuvre de la plateforme

Programme de la mise en œuvre de la plateforme

	<i>Pilotage stratégique et opérationnel</i>	<i>Offre coordonnée de formation initiale et continue</i>	<i>Ouverture à l'international</i>	<i>Recherche, expertise et animation sur le territoire</i>	<i>Mutualisation</i>	<i>Démarche qualité</i>
2013		<p>Projets pédagogiques : travailler sur des valeurs et principes partagés, sur les projets pédagogiques généraux des deux EFTS. Les projets pédagogiques des deux EFTS reposent chacun sur des valeurs et des principes qu'il conviendra de partager dans la perspective de la création d'un «guide des bonnes pratiques».</p> <p>Renforcement des partenariats : branches – universités Au regard des mutations de l'environnement mais aussi des enjeux liés tant aux besoins des populations qu'à l'évolution des institutions et des emplois qui y sont liés, il convient de créer des partenariats pérennes avec les branches professionnelles et les dispositifs de formation</p>	<p>Inscrire les deux partenaires de la plateforme dans l'international</p> <p>Elaborer un projet à l'international et notamment sur la zone Océan Indien</p>	<p>Contribuer au développement du réseau des PREFAS au sein de la commission Recherche de l'UNAFORIS : la commission recherche mise en place au sein de l'UNAFORIS devrait permettre de favoriser la création de réseaux régionaux à partir des PREFAS sur des thématiques définies.</p> <p>Développer la diffusion des travaux de recherche, d'expertise et de veille dans le milieu professionnel et auprès des étudiants et stagiaires : les travaux réalisés tant en terme de recherche que d'expertise ou de veille doivent irriguer tant les</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Animation et/ou recherche (via le PREFAS, le CREAL et les pôles d'animation des milieux professionnels des deux EFTS) - Commissions formation (pour formations en commun) - Commission sélection (pour formations en commun) - Développer l'organisation d'activités communes sur les prestations mutualisées en vue d'harmoniser et d'optimiser les pratiques : centre de documentation 	

	<i>Pilotage stratégique et opérationnel</i>	<i>Offre coordonnée de formation initiale et continue</i>	<i>Ouverture à l'international</i>	<i>Recherche, expertise et animation sur le territoire</i>	<i>Mutualisation</i>	<i>Démarche qualité</i>
2013		<p>comme l'université et les instituts et écoles de formation sanitaires.</p> <p>Organiser une gestion commune des épreuves d'admissibilité des formations du social de niveau V et IV : il convient sur les formations dispensées soit à l'EMAP, soit à l'IRTS, de niveaux IV et V, de permettre aux candidats de bénéficier d'une admissibilité commune.</p> <p>Définir une stratégie commune de formation des tuteurs dans le cadre de l'alternance intégrative : il convient d'améliorer la qualité de l'alternance dans la dynamique des sites qualifiants.</p>		<p>pratiques professionnelles que les contenus de formation mais aussi les politiques publiques. La diffusion et la publication de ces travaux doivent être renforcées et systématisées à travers différentes actions.</p>		

	<i>Pilotage stratégique et opérationnel</i>	<i>Offre coordonnée de formation initiale et continue</i>	<i>Ouverture à l'international</i>	<i>Recherche, expertise et animation sur le territoire</i>	<i>Mutualisation</i>	<i>Démarche qualité</i>
2014		<p>Adaptation de l'offre de formation et des voies d'accès (apprentissage) : il conviendra à partir des éléments émanant tant du CPRDF, que de l'étude de l'observatoire de la branche ou de la GPEC territoriale de proposer une offre de formation répondant aux besoins des employeurs, des professionnels, des étudiants et des stagiaires. Cette offre devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'organiser en réponse aux nouvelles compétences devant se développer et aux besoins du territoire dans une logique de complémentarité ; - prendre en compte – a minima – la volumétrie nécessaire à l'équilibre économique des deux structures. <p>Arrêter les modalités de réponses aux appels d'offres de</p>	<p>Développer des travaux de recherche et d'expertise communs sur la zone OI avec les universités et institutions</p>	<p>Développer les partenariats avec les Universités et notamment les laboratoires : ce développement est incontournable dans la perspective de l'HEPASS et il convient de stabiliser un partenariat.</p>	<p>- Développer l'organisation d'activités communes sur les prestations mutualisées en vue d'harmoniser et d'optimiser les pratiques : autres projets</p>	<p>Inscrire la démarche qualité dans les deux EFTS</p>

	<i>Pilotage stratégique et opérationnel</i>	<i>Offre coordonnée de formation initiale et continue</i>	<i>Ouverture à l'international</i>	<i>Recherche, expertise et animation sur le territoire</i>	<i>Mutualisation</i>	<i>Démarche qualité</i>
2014		<p>formations initiales, continues et de formations supérieures continues diplômantes et non diplômantes : de nombreuses formations sont aujourd'hui soumises au Code des Marchés Publics et relèvent d'appels d'offres. Il convient de définir des modalités de réponse en complémentarité et non en concurrence.</p> <p>Construire une véritable stratégie de pré-professionnalisation pour le social et le sanitaire : le taux de chômage élevé chez les jeunes réunionnais oblige les acteurs de la formation à réfléchir à leur pré-professionnalisation.</p>				

	Pilotage stratégique et opérationnel	Offre coordonnée de formation initiale et continue	Ouverture à l'international	Recherche, expertise et animation sur le territoire	Mutualisation	Démarche qualité
2015		<p>Individualisation des parcours : principe de base projet personnalisé de formation. Chaque étudiant et stagiaire accueilli en formation doit pouvoir bénéficier d'un parcours personnalisé. Ce principe ainsi posé devra devenir une modalité de formation de la même manière que l'alternance.</p> <p>Répondre aux nouvelles exigences d'un dispositif de formation au regard d'un environnement concurrentiel (ingénierie, politique de prix, de commercialisation, de conseil aux acheteurs...) fonction à développer à côté du métier traditionnel de la formation : suite aux diverses réformes, notamment celles liées à la formation professionnelle, de nouvelles fonctions sont apparues ces dernières</p>	<p>Augmenter le nombre de mobilités étudiants</p> <p>Développer et favoriser la mobilité des professionnels</p>	<p>Renforcer et développer l'animation du territoire : l'animation du territoire doit être un axe fort sur des thématiques liées aux problématiques sociales à partir des expertises existantes dans les deux établissements. Le PREFAS et la mission CREAL peuvent servir d'appui, de par leur expertise, à ce développement.</p> <p>Renforcer et développer l'émergence d'un réseau de coopération sur la zone indo-océanique et en inter-régions : au regard des coopérations internationales déjà développées, notamment sur la zone Océan Indien,</p>	<p>- Groupes projets (ex. : vieillissement et gérontologie, protection de l'enfance...)</p> <p>- Ce niveau pourra aussi concerner potentiellement les systèmes d'information administratif et financier</p>	<p>Atteindre un niveau cohérent de la démarche sur l'ensemble de la plateforme</p>

	<i>Pilotage stratégique et opérationnel</i>	<i>Offre coordonnée de formation initiale et continue</i>	<i>Ouverture à l'international</i>	<i>Recherche, expertise et animation sur le territoire</i>	<i>Mutualisation</i>	<i>Démarche qualité</i>
2015		années et font évoluer le métier de la formation.		il convient de développer des actions sur des thématiques communes permettant de favoriser l'émergence de réseaux.		

3. Responsables de fonctions et groupes de travail

	<i>Pilotage stratégique et opérationnel</i>	<i>Offre coordonnée de formation initiale et continue</i>	<i>Ouverture à l'international</i>	<i>Recherche, expertise et animation sur le territoire</i>	<i>Mutualisation</i>	<i>Démarche qualité</i>
EMAP	J. Yves GILLES	J. Yves GILLES	Dominique BONMALAIS	J. Marie CATHERINE	Julien CATALAN	J. Marie CATHERINE
IRTS	Monique GIRIER	Nathalie GAUTRON	Sylvie CLOTAGATIDE	Danièle GALLINARO	Julien VERNET	Doris LOWINSKY

Les responsables de fonctions définissent les participants aux groupes de travail au sein de chaque EFTS.

Un pilote sera désigné au sein de ce groupe. Il sera destinataire d'une lettre de mission (modèle à élaborer par l'IRTS) et travaillera à partir d'une fiche action (modèle proposé revisité et élaboré par l'EMAP).

Un document cadre concernant les groupes de travail est validé : cf. [Annexe 2](#)

Séminaire annuel des personnels

Il regroupera à terme les Responsables de fonctions, Directions et Pilotes de chaque groupe de travail constitué.

Le premier séminaire aura lieu le **jeudi 16 mai 2013** au matin à l'EMAP.

Point sur les chantiers en cours

Les différents chantiers déjà engagés sont inscrits dans le programme 2013-2015 en vue de leur finalisation.

Composition du Conseil des Partenaires (point non traité)

La composition sera définie par les directeurs après concertation des responsables de fonctions et soumis à validation du Comité de Pilotage et d'Orientation.



Secrétariat

Tous les documents adressés au représentant territorial doivent être adressés en copie au secrétariat : renee.pinot@irtsreunion.fr

La correspondante plateforme territoriale UNAFORIS côté EMAP est Mireille PAYET : emap@emap.re

Prochaine rencontre du collège Encadrement

Elle aura lieu le vendredi **23 août 2013** à 09 heures à l'EMAP.

Fait à Saint Benoît, le 05 avril 2013

La représentante territoriale,
Monique GIRIER